



Administration communale
5537 ANHEE

Le Conseil Communal – Séance publique du 09 novembre 2009

Présents : MM. PIETTE Luc, Bourgmestre

DUMONT Jules, ANCION Michel, BOCART Stéphane, FAELES – VAN ROMPU Anne

Echevins

DEKONINCK Gérard, Président du CPAS

MOUTON Yves, GAILLARD Bernard ; ~~De WOUTERS de BOUCHOUT Stanislas~~, , RONDIAT Pierre

COLOT Jacques, , PUISSANT – BONATO Manuelle, GILLES Véronique, GAUX – LAFFINEUR

Nathalie, MARCHAL - VANDERSCHUREN Véronique, FALLAY – BATTEL Bénédicte, PLUYMERS

Patrick, Conseillers

Et SEPTON Françoise, Secrétaire

OBLET : CENTIMES ADDITIONNELS AU PRECOMPTE IMMOBILIER

Vu les articles L1122-10 et suivants du code de la démocratie locale ;

Vu les dispositions du Code des Impôts sur les Revenus et notamment les articles 249 à 256 et 464 à 470 ;

Vu la situation financière de la commune;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

Après en avoir délibéré ;

ARRETE: Par 13 voix pour et 3 abstentions

Article 1^{er} - Il est établi au profit de la commune, pour l'exercice 2010, 2.800 centimes additionnels communaux au précompte immobilier.

Article 2 – Ces centimes additionnels seront perçus par l'administration des contributions directes.

Article 3 – La présente délibération sera transmise au gouvernement wallon.

Par le Conseil:

Le Secrétaire,

Pour extrait certifié conforme,

Le Bourgmestre

Françoise SEPTON

Luc PIETTE